

AGENDA 2009 DE LA COMMUNE

Août

Samedi 1^{er} Fête nationale du 1^{er} Août, Ecole, préau couvert

Septembre

Jeudi 10 Jeûne genevois

Mardi 22 *Séance du Conseil Municipal (de réserve), salle du conseil Municipal, 20h30*

Samedi 26 Portes ouvertes toit photovoltaïque, école Menuiserie

Dimanche 27 Votations populaires + vide grenier

Octobre

Vend.-Sam. 2-3 Troc de Bellevue

Résultat du sondage d'avril 2009

Connaissez-vous l'existence d'un espace-chiens à Bellevue et vous semble-t-il approprié ?



Statistiques fidèles aux avis des personnes ayant répondu et non d'un panel représentatif de la population.

La pose d'une clôture sur la butte côté route de Valavran a été effectuée entre temps.

Les remarques s'y rapportant ont donc été occultées du sondage.

7 réponses reçues



Autres lieux de promenade généralement utilisés :

Communes voisines	4
Bois de Versoix	3
Ch. de la Glaise (long de la voie CFF)	2
Ch. piétonnier de Webster Université	1
Bois de Valavran	1
Gds-Champs/Roselière/Poisat	1
Plage du Vengeron	1

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Vendredi: fermé

- Administration communale
- Sécurité
- Culture et loisirs
- Social – petite enfance
- Projets et chantiers en cours
- Développement durable
- Fondation communale
- Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



COMMUNE DE BELLEVUE

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Juin 2009 – N° 6



Mot de la Mairie

Tour d'horizon des structures de la petite enfance à disposition des Bellevistes :

Les autorités communales et le personnel de la mairie sont souvent interrogés par les familles sur l'offre de Bellevue dans le domaine de la petite enfance, soit pour les enfants de 0 à 4 ans. Je profite de cet éditorial pour répondre de manière exhaustive à cette question.

Bellevue n'accueille pour l'instant qu'une seule structure de la petite enfance sur son territoire proprement dit, il s'agit de la halte-garderie autogérée des «Ticoquins». Celle-ci est dirigée par un comité de bénévoles et certains parents, membres de l'association, se relaient pour garder les enfants quatre matinées et une après-midi par semaine. Les enfants sont accueillis à partir de 18 mois environ. 36 familles sont membres de l'association cette année.

D'autre part, Bellevue soutient financièrement, en accord avec les communes voisines, d'autres structures de la petite enfance dans les environs immédiats. Ce soutien permet aux petits Bellevistes d'obtenir des places dans ces structures, au même titre que les résidents de la commune «hôte», et également de jouir d'un tarif préférentiel.

A Genthod, c'est la garderie «Les Petits-Loups» qui accueille les petits Bellevistes pour des périodes de 2, 3 ou 4 demi-journées par semaine. Le comité est bénévole (Genthousiens et Bellevistes) et des éducatrices professionnelles prennent en charge les enfants à partir de 2 ans. Cette année scolaire, 17 petits Bellevistes fréquentent cette structure très appréciée. A Collex, Bellevue subventionne l'espace de vie enfantine «le Petit Chevalier» qui accueille les enfants dès l'âge de 18 mois. Les enfants ont la possibilité de prendre un repas et de faire la sieste en début d'après-midi dans les locaux de l'association, ce qui permet à certains parents de pouvoir compter sur cette structure comme système de garde lorsqu'ils partent travailler. Cette année, 7 petits Bellevistes y sont inscrits.

Et pour finir, Bellevue est partenaire, depuis 2005, avec Genthod, Pregny-Chambesey, et Collex-Bossy, de la crèche intercommunale provisoire «Les 4 Saisons», sise sur la commune de Pregny. La commune subventionne 11,5 places sur les 36 que compte cette structure. 15 petits Bellevistes se partagent actuellement ces places. Cette structure de garde est réservée aux familles dont les deux conjoints travaillent et les heures d'ouverture sont fixées en conséquence: 7h00 du matin à 18h30 le soir.

Au sujet des mamans de jour, c'est le système du bouche à oreille qui fonctionne, car pour l'instant aucune obligation n'est faite aux familles accueillantes de s'inscrire dans un système de coordination. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de l'association «Les SuperNounous» qui coordonne les mamans de jour de Versoix.

Bellevue s'investit donc déjà depuis des années pour offrir aux familles des modes de garde variés, principalement sous la forme de partenariat avec les communes voisines. Le regroupement des communes dans ce domaine est judicieux, pour ne pas dire indispensable, du point de vue logistique (locaux, gestion annuelle des demandes en places) mais aussi financier.

Pour l'avenir, les 4 communes partenaires de la crèche provisoire planchent ensemble sur le projet d'une crèche définitive plus vaste sur le sol de Bellevue. La première étape mise en route en 2006 déjà, à savoir le déclassement de zone du terrain, vient enfin d'aboutir ces jours-ci avec l'aval du Grand Conseil mais la procédure sera encore longue jusqu'à la construction proprement dite. Un autre domaine à développer est celui des mamans de jour, mais là encore des incertitudes planent car les communes attendent la mise en application de la nouvelle loi en 2010 et surtout le contrat cadre pour pouvoir aller de l'avant.

Je vous souhaite à tous un bon été

Catherine DuPasquier,
Adjointe

Sécurité

INFORMATION SUR LA RECRUESCENCE DE VOLS DANS LES APPARTEMENTS

Les cambriolages d'appartements et de villas sont en recrudescence: il s'agit principalement de vols de bijoux et d'argent liquide.

Nos recommandations:

- Les fenêtres du rez-de-chaussée sont vulnérables: fermez les volets et les stores ou équipez-les de barreaux ou de vitres anti-effraction.
- Installez des barres de sécurité ou verrous sur les portes palières de vos appartements.
- Durant vos absences, fermez les fenêtres de votre appartement, allumez des lumières ou radios pour faire croire à une présence dans votre logis.
- Si vous êtes en vacances, faites relever régulièrement votre boîte aux lettres par des voisins.

N'oubliez pas que la majorité des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien...

PASSEPORTS PROVISOIRES POUR LES ETATS-UNIS

A partir du 1^{er} juillet 2009, les Etats-Unis n'accepteront les passeports provisoires sans puce que s'ils sont accompagnés d'un visa. Cette nouvelle réglementation annoncée par l'ambassade américaine s'applique aussi à l'actuel passeport provisoire suisse.

Contact/Renseignements: Eva Zwahlen, Office fédéral de la police, tél. +41.31.323.13.10

ATTENTION A L'AMBROISIE

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante annuelle estivale qui fleurit d'août à octobre. Durant cette période, son pollen porté par le vent de site en site provoque rhinites, asthme et irritations cutanées.

Pour la distinguer: Ses feuilles sont fines et découpées, vertes sur les 2 faces, avec une nervure blanchâtre. La tige souvent rougeâtre est généralement velue, robuste et fortement ramifiée. L'ambrosie se multiplie uniquement par ses semences.

Action: Lors de l'élimination de plantes en cours de floraison, se protéger avec un masque à poussière et des gants. Si des petites populations d'ambrosie sont

découvertes (jardin privé), arracher si possible les plantes avant la floraison et les jeter aux ordures ménagères. Prévenir les autorités et surveiller la zone de découverte dans les années qui suivent. S'il s'agit de populations plus denses, en informer immédiatement les autorités communales.

Plus d'informations sur: www.bag.admin.ch



PROTECTAS

Par sa présence et son professionnalisme, la société de sécurité Protectas, permet à la Commune de Bellevue d'assurer à ses habitants une meilleure sécurité et une baisse notable des actes de vandalisme. La société ayant fait ses preuves depuis des années déjà, la commune a pris la décision de renforcer encore la surveillance et d'étendre les prestations des agents de sécurité notamment durant la période d'été 2009 sur la nouvelle plage du Port-Gitana et au centre sportif de la Vigne-Blanche.

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Quelques conseils de l'OFSP :

- Buvez beaucoup et mangez léger
- Limitez l'activité physique
- Préservez la fraîcheur de la maison
- Pensez à prendre des nouvelles des personnes fragiles qui vous sont proches

En cas d'urgence appelez le 144

ATELIERS FEUX-VERTS

La Fondation des Ateliers Feux-Verts a pour responsabilité la réinsertion professionnelle des détenus libérés en leur procurant une activité rémunérée durant une période transitoire afin de pouvoir les réintégrer plus facilement dans la vie civile. La Fondation propose divers ateliers dont celui de l'entretien des parcs et bâtiments qui offre une protection des biens contre les graffitis et assume tôt le matin le nettoyage de chemins pédestres, de ports et de parcs communaux. Les usagers du service bénéficient de l'encadrement de maîtres socioprofessionnels. Depuis plusieurs années, la commune de Bellevue fait appel avec contentement aux services de la Fonda-

tion des Ateliers Feux-Verts et se félicite d'étendre ses prestations dans le secteur de la Roselière, notamment sur les sites suivants: le long du chemin de la Roselière, la nouvelle place de jeux de la Roselière, le verger antique et le centre sportif de la Vigne-Blanche.

PASSATION DE COMMANDEMENT DE LA COMPAGNIE DES POMPIERS VOLONTAIRES DE BELLEVUE

Après avoir servi comme pompier volontaire pendant 30 ans, d'abord à Anières puis, depuis 1998, à Bellevue, compagnie dont il deviendra capitaine attitré dès 2004, M. Jean-Charles HOSTETTLER, actuel commandant, prendra sa retraite le 1^{er} juillet 2009. De part sa longue expérience d'officier (27 ans au service des pompiers de Bellevue) et par priorité de grade, le premier-lieutenant Christian RIEBEN se propose de reprendre le commandement par intérim de la compagnie. Comme prévu, le lieutenant Jimmy LOUP suivra la formation de capitaneat de deux ans dès la prochaine session qui aura lieu en 2010 dans la perspective de devenir capitaneat et commandant de la compagnie.



Social – petite enfance



JARDIN D'ENFANTS «LES PETITS LOUPS»

Votre enfant a envie de bricoler, peindre, cuisiner et jouer dans un groupe d'amis de son âge?

Il reste encore quelques places disponibles pour les enfants nés entre le 1^{er} novembre 2005 et le 31 octobre 2006. Les éducatrices des «Petits Loups» seront ravies de l'accueillir. Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au 022 774 25 73.

Fondation Communale

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

Après près de 12 ans passés au sein de la Fondation, d'abord comme membre puis surtout comme président, M. Michel CHAPPUIS a présenté sa démission pour le 31 juillet 2009. M. CHAPPUIS avoue avoir eu beaucoup de plaisir à travailler au sein de la Fondation qui lui a permis de s'engager pleinement pour la commune et de trouver dans cet engagement une réelle satisfaction. Selon le souhait de M. CHAPPUIS

de continuer à voir grandir la Fondation pour offrir des logements de qualité aux Bellevistes pour une habitabilité familiale agréable, il cèdera sa place à l'actuel vice-président, M. Bernard TASCHINI dès le début du mois d'août.

Les autorités communales souhaitent plein succès à M. CHAPPUIS pour la suite de ses activités et beaucoup de réussite à M. TASCHINI avec lequel elles se réjouissent de collaborer dans ses tâches futures.

PERSONNEL

Après 13 ans passés en qualité de secrétaire auprès de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements, Mme Pascale BALESTRA, très appréciée par ses collègues tant pour son travail que pour ses qualités humaines, a quitté la Fondation au mois d'avril dernier pour se consacrer à de nouvelles activités.

Nous lui formulons nos meilleurs vœux pour son avenir professionnel et privé.

Administration communale

SEANCE DU 31 MARS 2009

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- a accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 175'000.- destiné au paiement, jusqu'à l'autorisation de construire, des honoraires et frais des architectes et ingénieurs, pour la construction d'un immeuble destiné à accueillir sur les parcelles nos 3063 et 3532 de Bellevue, un D2 pour personnes âgées ainsi qu'une crèche financée par le Groupement intercommunal pour le bâtiment de la crèche (GIBC).
- a accepté à l'unanimité l'octroi d'un prêt de CHF 500'000.- avec un intérêt au taux de 1% l'an, à la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements.

SEANCE DU 12 MAI 2009

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- a accepté à la majorité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2008 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- a accepté à l'unanimité la délibération concernant l'approbation du tableau de répartition des frais 2008 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Interven-

- tion des Tuileries (PCI Tuileries),
- a accepté à l'unanimité la délibération concernant l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2008 et les moyens de les couvrir,
- a accepté à l'unanimité la délibération concernant l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2008,
- a voté à la majorité une décision de principe pour l'achat de la patinoire sous réserve de l'acceptation du GIVB d'ici fin mai de lui louer ladite patinoire l'année prochaine, aux mêmes conditions que fait le fournisseur,
- a élu à l'unanimité Mme Laurence FROIDEVAUX en remplacement de M. Yaïr KESTIN, démissionnaire, en tant que membre du Groupement intercommunal de la Vigne Blanche (GIVB),
- a élu le bureau du conseil municipal 2009-2010 qui se compose comme suit:
M. Raphaël PETITE, Président
Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ, Vice-présidente
Mme Valérie CARRILLO GRAF, membre.

vœux de succès pour ses tâches futures.

Après 6 mois dans la commune, M. FISCHER nous dit «Après un hiver difficile, le travail de jardinier reprend enfin son droit. De plus, Bellevue s'agrandit et se transforme. Pour moi cela signifie: des idées et des projets réalistes afin de rendre toujours plus accueillante cette belle commune. Je suis vraiment content de travailler avec des gens qui veulent aller de l'avant.»



Mme Isabelle CHEVALLEY-DEL RIO a, quant à elle, intégré le secrétariat de la mairie à 50% en tant que secrétaire principalement affectée au dicastère de Mme Catherine DUPASQUIER, principalement consacré au Scolaire, à la Culture et au Social.. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans son activité à nos côtés.

Les premières impressions de Mme CHEVALLEY-DEL RIO sont les suivantes: «Ayant travaillé au centre ville pendant des années, et habitant dans la région, je suis ravie de participer à la vie communale de Bellevue et d'évoluer dans une ambiance de travail dynamique et très agréable.»

PERSONNEL

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la Voirie de la commune de Bellevue a engagé à plein temps, avec satisfaction, M. Michaël FISCHER en qualité d'horticulteur paysagiste polyvalent. Les autorités communales lui formulent leurs

Projets et chantiers en cours



REMISE À NIVEAU DU CHEMIN DE LA GLAISE

Le chemin de la Glaise, sur le tronçon gare des Tuileries-« coin de Terre », présentait des irrégularités de niveaux qui péjoraient considérablement le confort des piétons lors de temps de pluie.

Pour remédier à ce problème, des travaux de remise à niveau et de rectification de pente ont été réalisés fin juin.



RÉFECTION PARTIELLE DU CHEMIN DES LIMITES

L'état du chemin des Limites, sur le tronçon allant de la route de Collex jusqu'au n°8 du chemin des Limites, nécessitait une réfection de l'enrobage bitumeux. Ces travaux ont été exécutés durant la semaine du 8 au 12 juin 2009 en étroite collaboration avec la commune de Genthod. En effet, ces travaux sont financés par les deux communes à parts égales.



COMPLÉMENT DE CHEMINEMENT PÉDESTRE DANS LE VERGER ANTIQUE

Un nouveau cheminement pédestre a été aménagé dans le but de répondre à un besoin des utilisateurs de cet espace.

Celui-ci longe le cordon boisé sis le long du chemin de la Roselière depuis le chemin du Poisat jusqu'au chemin de la Mojonne.

La jonction avec le chemin de la Mojonne a été améliorée, du fait qu'elle ne traversera plus l'emplacement des containers des riverains du chemin de la Roselière.



INSTALLATION DE TÉLÉPHONIE MOBILE

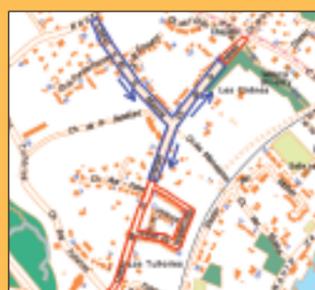
Le projet d'implantation d'une antenne de téléphonie sur la propriété des CFF, le long du chemin en Joubière (cf. photo de l'emplacement prévu), a été soumis à une enquête publique durant le mois de mai, suivi d'une demande définitive d'autorisation de construire. Suite à la procédure de consultation la commune de Bellevue a émis un préavis défavorable en argumentant, notamment, la proximité d'installations similaires existantes (Ecole, gare de Genthod-Bellevue)



NANT DES LIMITES – CESSION D'UNE SURFACE DE TERRAIN

Le Geneva country Club a cédé à la commune de Bellevue une surface comprenant le cheminement et les bois longeant le Nant des Limites.

Dès lors, la commune de Bellevue va mandater une entreprise pour procéder, dans un premier temps, à un nettoyage du nant et du sous-bois, et dans un deuxième temps, à des travaux de coupe d'arbres.



MESURES PROVISOIRES DE CIRCULATION CHÉNAIE - MOJONNE

La soirée publique de présentation du mercredi 10 juin dernier s'est déroulée en présence de 90 Bellevistes. Après les interventions de M. Daniel FABBI, Maire, et M. Alain DUBOIS du Bureau d'ingénieur civil et environnement ICE, la parole a été donnée aux habitants. Ces derniers ont montré un vif intérêt par leurs nombreuses questions. Si certaines réponses ont déjà été apportées par Mme Véronique BARBEY, responsable technique de la Commune, sachez que les observations, faites durant la soirée ou reçues directement en mairie, seront transmises au Conseil municipal qui les traitera. Merci encore à celles et ceux qui ont pris de leur temps pour exprimer leur avis et faire part de leurs réflexions.

Culture et loisirs

PROCHAINES MANIFESTATIONS:

1^{ER} AOÛT

N'oubliez pas de réserver la date du premier août. La fête nationale sera organisée par la commune de Bellevue. Le programme des magnifiques festivités que nous vous préparons sera disponible prochainement sous forme d'un tous-ménages.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

POUR LA TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE DE L'ÉCOLE

Rendez-vous samedi 26 septembre 2009 entre 9h et 13h pour une visite de l'installation photovoltaïque de l'école de Bellevue.

- Café, jus d'orange, croissants dès 9h.
- Visite des différents lieux de l'installation.



- Clôture de la visite par un petit apéritif.

Des experts du domaine seront là pour répondre à toutes vos questions. Nous vous attendons nombreux.

Culture et loisirs

VIDE-GRENIER 2009

Le club des Bellevistes organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 27 septembre prochain. Un tous-ménages sera distribué dans la commune. Pour toute information, veuillez vous adresser à Mme Tanja ROBERT-NICOUD à l'adresse suivante: E-mail: robert-nicoud@natives.ch ou tél.: 022.774.20.39 Nous nous réjouissons de vous voir nombreux ce jour-là.

MANIFESTATION CEC



La Commune de Bellevue s'associe au Centre d'Education Canine pour organiser une manifestation le samedi 10 octobre 2009, qui a pour but de faire découvrir à la population l'espace réservé pour la promenade des chiens. Le programme de cette journée parviendra par un prochain tous-ménages qui définira le déroulement de cette manifestation. D'ores et déjà nous vous remercions de réserver cette date dans vos agendas.

RHÔNE À VÉLO



Il y a environ 1 an, avec Yvette Clivaz Beetschen, nous avons décidé de relever le défi de faire la descente du Rhône à vélo. Départ donc le 23 mai pour une aventure de 15 jours. Nous avons eu de la chance de partir avec un soleil radieux pour ce périple long d'environ 750 km y compris les quelques détours dus aux travaux ou à la mauvaise lecture de la carte !!! Un tracé qui, la plupart du temps, suit les berges du Rhône au plus près. Une expérience enrichissante car les paysages traversés sont magnifiques et un avantage indéniable du vélo c'est que nous avons le temps de les admirer. A raison de 60 à 80 km par jour, nous avons mis 10 jours pour rallier Genève aux Saintes Maries de la Mer la plupart du temps accompagnées par le soleil sauf un bel orage que nous avons subi à Lyon et une matinée de pluie à Vallabregues. Arrivées le lundi au bord de la mer, nous avons profité des derniers jours pour

ralentir le rythme et visiter les sites d'Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, La Grande-Motte, Palavas-les-Flots et remonter à Montpellier pour y prendre le train afin de rentrer en Suisse.

Rose-Marie Burri

L'Exécutif de la Commune de Bellevue tient à féliciter Mme Yvette CLIVAZ BEETSCHEN, conseillère municipale, et Mme Rosmarie BURRI qui a été active durant de nombreuses années au sein du Club des Bellevistes, pour leur périple qui les a amenées de Bellevue aux Saintes Maries de la Mer. C'est à vélo que ces deux femmes courageuses ont parcouru plus de 700 km. De quoi faire réfléchir... Et si nous, qui n'avons que peu de route à faire dans notre quotidien, commençons, quand cela est possible, à privilégier la bicyclette à notre voiture?

LA FÊTE DES VOISINS



Initiative née à Paris en 1999, la fête des voisins s'est étendue à l'Union Européenne et à la Suisse dès 2004, sous le nom de Journée européenne des voisins. Le succès grandissant ne se dément pas d'une année à l'autre, si bien qu'en 2008, ce furent plus de huit millions d'habitants dans près de trente pays (en Europe et ailleurs) qui ont décidé de faire la fête en compagnie de leurs voisins. Malgré la pluie, le succès était au rendez-vous lors de cette édition 2009 de la fête des voisins de la commune de Bellevue. Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour célébrer cette année encore la convivialité qui fait le charme de notre village. Les autorités communales tiennent à remercier tous les organisateurs de cette jolie fête.

JOURNÉE DES AÎNÉS – 3 JUIN 2009

Cette année à nouveau, la sortie des Aînés de la commune de Bellevue a rencontré un vif succès, en témoignent les 85 participants inscrits à l'excursion. C'est une belle journée



Photo Jean-Pierre Abel

qui a accompagné les deux cars partis du parking de la Vigne-Blanche en direction de Cerdon, dans le département de l'Ain, en France, le mercredi 3 juin dernier. Après une halte-café à l'hôtel Panoramique, surplombant magnifiquement le pittoresque village de Cerdon, nos Aînés ont eu le loisir de visiter une chèvrerie puis de déguster et acquiescer, directement chez le paysan, des produits locaux de qualité (saucisson, fromage, pâté et vin de Cerdon). Suite à cela, c'est avec bonheur que les participants à l'excursion se sont rendus au restaurant «La Joncquillière», à Tossiat, où un copieux repas leur a été servi pendant que Mlle LISE, meneuse de revue, assurait un spectacle enchanteur dans l'esprit «cabaret». C'est repus et avec des étoiles dans les yeux que les Aînés de la commune et les autorités communales les accompagnant ont repris la route pour Bellevue en fin d'après-midi. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine!

GRANDE MARCHÉ D'ECOGIA À LA PLACE DES NATIONS – ANNIVERSAIRE DES 150 ANS DE LA NAISSANCE DE L'IDÉE CROIX-ROUGE.

Dans le cadre des 150 ans de la naissance du Mouvement Croix-Rouge, près de 250 jeunes du monde entier se rendront de Solferino (Italie) à Genève en faisant quelques étapes à pied. Au terme de ce voyage, ils se retrouveront réunis à Genève où de nombreuses festivités seront organisées du mercredi 1er au samedi 4 juillet. Le 1^{er} juillet, la dernière étape de ce périple verra les jeunes relier, à pied, Versoix à la Place des Nations. Le départ sera donné à Ecogia, centre de formation du CICR, vers 14h00 pour une arrivée à la Place des Nations estimée à 17h00. Nous tenons à vous informer que le parcours traversera la commune de Bellevue aux alentours de 15h45-16h00 au niveau de la route de Lausanne.

DES ÉLÈVES DE BELLEVUE SE DISTINGUENT LORS DE LA 61^E ÉDITION DU TOURNOI SCOLAIRE DE FOOTBALL

Une équipe composée de filles et de garçons de 6^e primaire de l'école de Bellevue, a participé avec succès ce printemps au tournoi scolaire organisé par l'Association genevoise de football. L'équipe mixte, grâce à son enthousiasme, son esprit d'équipe et sa maîtrise du ballon est parvenue à se hisser en finale et à remporter le match 7 à 5 face à l'équipe de Pinchat. La commune de Bellevue félicite tous ces jeunes sportifs pour leurs magnifiques résultats!

Culture et loisirs

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. MARCEL BEAUVERD – INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLAGE DU PORT-GITANA À BELLEVUE.

Depuis fin 2005, la volonté des autorités de la commune de Bellevue a été de faciliter l'accès au lac à ses habitants et si possible de



créer une plage. Le projet final proposé a été accepté à l'unanimité par la commission des sports de la commune de Bellevue le 12 décembre 2006 et l'autorisation de construire définitive a été délivrée par le DCTI le 25 février 2008. L'originalité de ce projet consiste, en plus du réaménagement de la rive, à construire un bassin de baignade (pataugeoire) dans le lac, permettant ainsi aux enfants de profiter de notre superbe plan d'eau sous l'œil vigilant des parents. Les travaux ont commencé au mois d'avril 2008 et la nouvelle plage est inaugurée en ce 11 mai dernier. Aujourd'hui, tout

est en place pour jouir de cette belle réalisation avec sa berge en enrochements multicolores formée de blocs de calcaire et de dalles en basalte, ainsi que d'un anneau lacustre. Les autorités communales se réjouissent d'ores et déjà que les Bellevistes puissent en profiter tout l'été! Mais la commune de Bellevue ne va pas s'arrêter là et la prochaine étape sera de réaménager l'esplanade de Port Gitana, de la rendre plus attractive. L'objectif est d'améliorer son apparence, d'en faire un réel espace de détente sans oublier d'offrir des sanitaires dignes de ce nom à notre commune.

Informations pratiques

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3'152 habitants à fin mai 2009.

LEVÉE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Nous informons les habitants de la commune que la prochaine levée des objets encombrants est prévue pour **le 8 octobre 2009**.

JEUNES D'ÉTÉ

Chaque été, la commune de Bellevue offre une quinzaine d'emplois temporaires aux jeunes résidents de la commune pendant la période des vacances scolaires d'été. Ainsi, cette année encore, les étudiants se succéderont durant les mois de juin, juillet et août aux postes-clés de la commune que sont la conciergerie, la voirie et l'administration. Nous leur souhaitons beaucoup de succès et espérons que cette expérience sera enrichissante pour eux.

TRONÇON VERSOIX-GENÈVE, LES CFF ENTRETIENNENT LEUR RÉSEAU

Le fonctionnement optimal du réseau ferroviaire suisse exige un entretien et un renouvellement permanent. Des travaux de fauchage seront entrepris sur le tronçon Versoix-Genève. En raison de la densité du trafic diurne et d'impératifs techniques, certains de ces travaux doivent être réalisés de nuit. Les CFF indiquent que, pour la commune de Bellevue, des nuisances sont à craindre plus particulièrement durant les nuits du

08/09 au 10/11 juillet 2009 ainsi que celles du 13/14 et du 14/15 juillet 2009.

TAILLE

Propriétaires, nous vous rappelons qu'il est temps de penser à tailler vos arbres et vos haies, afin de faciliter le passage de nos piétons et poussettes sur les trottoirs et de permettre ainsi une bonne visibilité de la signalisation routière pour tous les conducteurs.

Les arbres

Toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique doivent être coupées jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au dessus du niveau de la chaussée.

Les haies

Toutes les haies doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 mètres et ne pas empiéter sur la voie publique. Merci de bien vouloir exécuter ce travail avant le **15 juillet 2009** et de maintenir ces consignes tout au long de l'année.

PROCHAINS CONGÉS

Vacances scolaires d'été :

Du lundi 29 juin au vendredi 21 août 2009, la rentrée scolaire est fixée au lundi 24 août 2009.

Jeûne genevois: jeudi 10 septembre.

ABONNEMENTS TPG ET CART@BONUS

Nous vous informons que vous avez la possibilité d'acheter des abonnements juniors, adultes, seniors ainsi que des cart@bonus à CHF 20.- et CHF 30.- à la réception de votre mairie.

CARTES JOURNALIÈRES CGN 1^{ère} CLASSE

Si vous souhaitez profiter du lac pendant la belle saison d'été, nous vous informons que la Compagnie Générale de Navigation fait une offre exclusive durant l'année 2009 pour les résidents de Bellevue. La commune de Bellevue dispose de cartes journalières 1^{ère} classe permettant de voyager pendant toute la journée de validité sur les bateaux CGN en service horaire (non valable sur les croisières événementielles).

Prix de la carte: CHF 37.- (au lieu de CHF 68.-) /CHF 18.50 pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'abonnement 1/2 tarif).

Cette offre est valable toute l'année.

Ces cartes peuvent être obtenues à la réception de votre mairie.

REMPLACEMENT DU DR JEAN-PIERRE OLIVIER

Après avoir exercé pendant vingt-et-une années en tant que médecin (médecine interne et rhumatologie) à Bellevue, le Dr. Jean-Pierre Olivier vient de remettre son cabinet au Dr. Anne Ehle-Roussy (médecine générale) à laquelle il souhaite «qu'elle en tirera autant de plaisir qu'il en a eu lui-même».

Dr Anne Ehle-Roussy

Chemin des Tuilots 10 • 1293 Bellevue
022 774 25 74

Les autorités communales lui souhaitent la bienvenue sur notre Commune.

Développement durable

PLAGES

La période estivale est l'occasion d'utiliser les lieux de détente de la commune. Grâce à son nouvel aménagement, la plage Gitana est redevenue un endroit agréable à fréquenter depuis l'année passée. Son inauguration s'est déroulée le lundi 11 mai dernier en présence notamment des autorités communales et de M. le Conseiller d'Etat Robert CRAMER. [...]

Certains aménagements ont été effectués depuis la saison dernière: des pierres sur l'anneau de baignade, une barrière côté port, deux poubelles supplémentaires et un platane qui agrémentera la plage de son ombre d'année après année.



La commune soutient le projet de deux jeunes bellevistes qui ont proposé d'installer prochainement un cabanon provisoire destiné à proposer des boissons et des en-cas, pour autant que toutes les autorisations nécessaires soient obtenues

auprès des instances concernées. Ils s'occuperont également de l'entretien de la plage mais ces derniers ne sont pas des maîtres nageurs et n'assureront pas la sécurité dans l'eau et sur le site. De manière à ce que ce lieu soit durable et agréable à vivre, nous nous permettons de rappeler quelques extraits du Règlement des plages de Bellevue :

- Les feux ouverts et les grils mobiles sont interdits.
- Les chiens ne sont pas admis sur les plages publiques.
- L'utilisation des plages publiques pour se baigner n'étant autorisée qu'aux risques et périls des baigneurs, la Commune et l'Etat de Genève décline entièrement leur responsabilité quant aux vols, accidents ou dégâts qui peuvent survenir.

Nous remercions par avance les utilisateurs de la Plage Gitana de respecter ce lieu ainsi que tous les autres aménagements publics.

CHÈQUES 2009 ÉNERGIE

En 2009, Genève dispose de 12 à 16 millions de francs pour subventionner les travaux favorisant les économies d'énergie ou les énergies renouvelables. Ce programme, baptisé "Chèque 2009 énergie", s'adresse à tous les propriétaires ayant en 2009 un projet de construction ou de rénovation dans le canton. Il constitue

ainsi une opportunité sans précédent pour atteindre les objectifs de la politique énergétique genevoise. De plus, dans le contexte économique actuel, cette mesure bénéficiera indirectement à de nombreuses entreprises actives dans le secteur du bâtiment.

Les propriétaires de bâtiments genevois peuvent ainsi disposer de subventions très incitatives qui seront attribuées par le biais du programme. Pour donner un aperçu de l'attractivité de cette mesure, il suffit de mentionner que la plupart des subventions pour la pose d'une isolation de toiture atteignent les 25% des coûts tandis que la prise en charge pour la conduite d'un audit peut s'élever à 60%!

Le site www.chèque2009energie.ch permet ainsi d'accéder directement aux formulaires, aux critères d'octroi et aux autres informations utiles. De plus, une ligne téléphonique gratuite – le 0800 777 100 – permet d'offrir aux propriétaires un accompagnement personnalisé.

PROPRIÉTAIRES DE PISCINES FAMILIALES, ATTENTION AUX RISQUES LIÉS AUX PRODUITS DE TRAITEMENT DES EAUX!

Les produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium - Eau de Javel - acide chlorhydrique - ...) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent des précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscine familiales doivent prendre les mesures suivantes:

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage;
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant;
- déverser les eaux de nettoyage du bassin aux eaux usées;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux, au besoin aviser le SIS au 118.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés à l'un des trois espaces de récupération (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânets.

La «Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales» vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/eau/directives

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux de la direction générale de l'eau du canton de Genève (Tél. 022 388 64 00.)



NOCTAMBUS

Qui ne connaît pas les Noctambus, les services de transports publics nocturnes genevois? Ils ont été fondés par les membres des parlements des jeunes de Meyrin et de Genève avec le soutien des communes en 1995. Au fil des années, les Noctambus ont évolué pour devenir non seulement le moyen de transport nocturne pour rentrer facilement à la maison pour les jeunes et les moins jeunes de la région franco-valdo-genevoise mais aussi et surtout un véritable atout pour se déplacer en ville en toute sécurité et vivre au rythme de la nuit. Chaque année, le réseau évolue, s'intensifie, et en 2008, la fréquentation de la ligne N5 desservant la Commune de Bellevue a réellement explosé avec une augmentation annuelle de 27%! Nous encourageons les Bellevistes à continuer d'utiliser ce réseau et à faire encore augmenter ces chiffres!

MOBILITY



Depuis une année déjà, un véhicule Mobility, une Renault Modus essence à boîte manuelle, se trouve dans le parking de la Mairie et est utilisable par toutes et tous selon le mode d'emploi disponible sur le site www.mobility.ch. Site par le biais duquel nous vous encourageons à vous inscrire. Mobility est un concept de covoiturage qui permet de disposer 24 heures sur 24 d'une voiture en libre service, en bénéficiant de tous ses avantages sans en supporter les inconvénients financiers. De plus, en n'utilisant une voiture qu'à certaines occasions, les usagers Mobility participent à la diminution de la pollution. La Commune de Bellevue encourage donc ses habitants à privilégier, eux aussi, cette nouvelle façon de conduire.